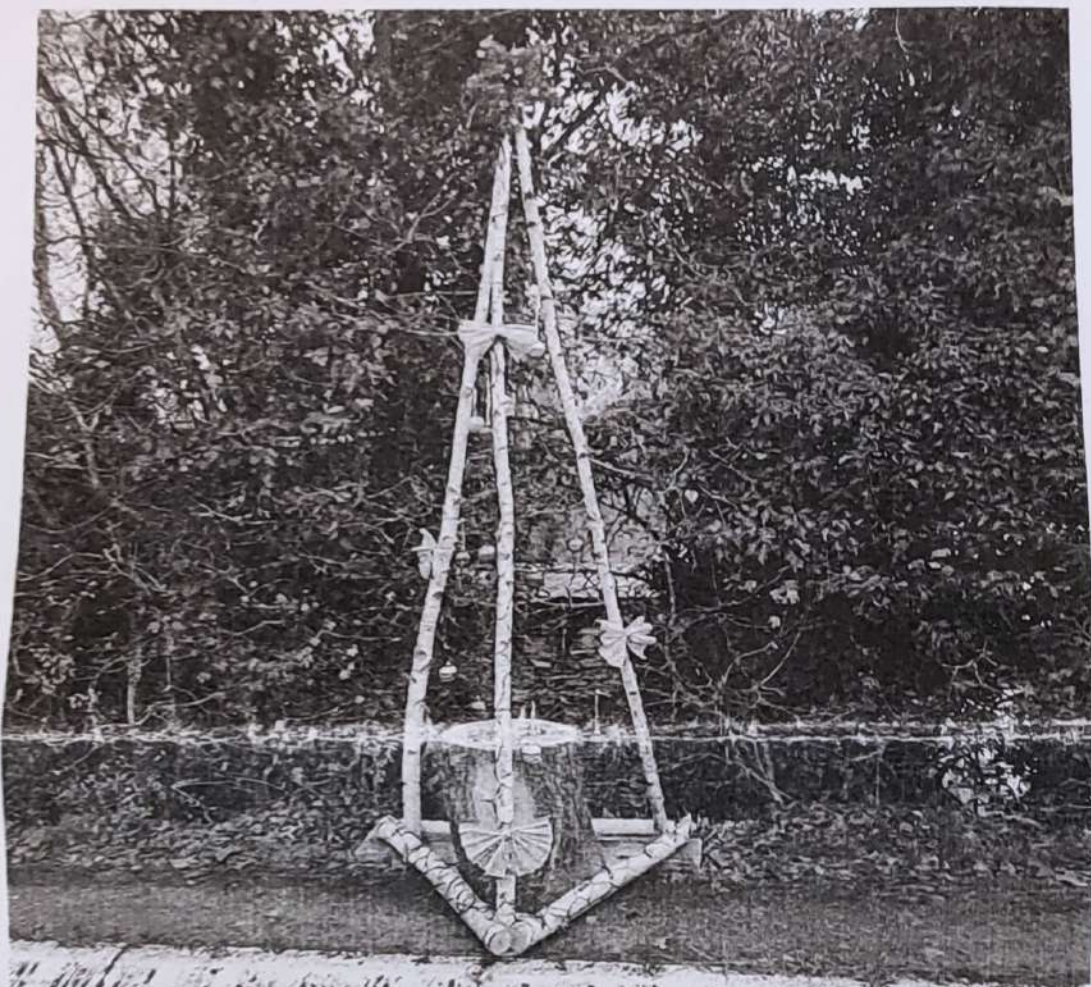


Bulletin d'informations municipales n° 18

14 décembre 2022



Sapins créés par les employés communaux et décorés de lumières solaires

Mairie - Infos

SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 - Mail : commune.audeux@orange.fr
SITE de la commune : www.audeux.eu

Ouverture au public

Mardi et vendredi

14 h 00 - 18 h 00

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement
Mme le Maire Françoise Galliou au 06 03 36 77 38
Mme Laurence Gauthier 1^{er} adjoint au 06 81 40 08 86
Mme Estelle Grundisch 2^e adjoint

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre 2022

Tous les membres du conseil étaient présents sauf Rhila Boussour, Christine Pernodat et Noëlle Sarrasin. Frédéric Lombard a été nommé secrétaire de séance.

Avancement du projet « Cure »

Une réunion a eu lieu entre Laurence Gauthier, Françoise Galliou, le représentant de Gbm et la société Ajena pour étudier la faisabilité d'un projet de réseau technique de chauffage. Si le projet initial incluant l'école, la cure et la MPT n'est réalisable qu'au prix de lourds travaux, une chaufferie commune à la cure et à la Mpt pourrait être envisagée. Un type « bungalow » de 20m² environ serait suffisant pour héberger la chaufferie nécessaire au chauffage de ces deux bâtiments. Cette chaufferie pourrait dans le futur être étendue si besoin par l'ajout d'un module supplémentaire pour en augmenter la capacité.

Les chaudières des deux bâtiments concernés sont vieillissantes et alimentées par le gaz pour la cure et par le fuel pour la MPT, deux énergies fossiles dont l'avenir est incertain voire condamné. Le maître d'œuvre en charge du projet sera chargé d'étudier l'opportunité et la faisabilité de cette installation en lien avec les travaux d'isolation de la Cure.

Voirie

Le stop en cours d'expérimentation à la rue des Vignes sera installé de façon pérenne début 2023. Le choix a été fait d'utiliser des plots en plastique pour délimiter la nouvelle configuration. Ce dispositif léger permettra si nécessaire de modifier ou de retirer sans difficulté ce qui a été mis en place. Ce type d'installation a par ailleurs l'avantage de ne pas nécessiter de gros financements de la part de la commune. Les élus en charge de la voirie seront présents pour superviser l'implantation des plots en plastique afin de garantir la prise en compte des remarques des riverains.

Lors d'un précédent conseil, il avait été arrêté que l'installation d'un sens unique rue du centre serait expérimentée. Ce test sera réalisé en début d'année 2023, sur une période d'environ 6 semaines hors vacances scolaires.

Thibaud Binetruy et Françoise Galliou ont par ailleurs rencontré les services de Gbm et le maître d'œuvre du projet de requalification de la rue principale.

Le maître d'œuvre a présenté son pré-projet et les élus ont pu émettre à cette occasion leurs remarques et propositions. Le pré-projet présenté prévoit de sécuriser toutes les parties du village, en particulier pour les piétons et cyclistes. Le projet devra également être soumis aux services du département puisqu'il s'agit d'une route départementale et répondre aux exigences de la sécurité routière.

Une version plus aboutie sera proposée en début d'année aux élus, il est prévu également de faire une information en direction des riverains quand le projet sera un peu plus avancé.

Maison Pour Tous

Françoise Galliou propose les modifications suivantes pour les tarifs de location de la Mpt :

- passage de 140 € à 150 € pour les habitants de la commune et des communes voisines (notamment Chauenne et Noironte qui pour l'instant n'ont plus de salle commune à disposition) ;
- passage à 100 € pour les associations de la commune ;
- tarif de 250 € pour les personnes extérieures.

Actuellement il n'y a pas de régisseur officiel en charge de la gestion de la MPT et c'est le Maire et son adjointe qui s'occupent des locations.

Le conseil se propose de réunir début 2023 un groupe de travail pour réactualiser le règlement intérieur, établir un planning informatisé et pour réfléchir aux options concernant le ménage de la salle lorsqu'elle est rendue en mauvais état. Les modifications de tarifs proposés par Françoise Galliou sont par ailleurs approuvées.

Repas des anciens

Plusieurs séniors de notre commune ont fait remonter leur désir d'être réunis autour d'un repas plutôt que de recevoir un colis de fin d'année. Cette option avait déjà été envisagée mais les vagues successives de Covid nous avaient incités à maintenir la formule « colis » pour nos anciens.

Agnès Bourgeois a contacté plusieurs traiteurs afin d'organiser un repas en début d'année 2023, la MPT étant occupée tout le mois de décembre et les traiteurs également très occupés en fin d'année. 56 personnes de + 70 ans sont concernées sur la commune. Les conjoints plus jeunes auront la possibilité de participer au repas moyennant le paiement de la somme de 30 euros. La date du mardi 7 février a été retenue pour l'organisation de ce repas, les conseillers disponibles assureront le service.

Chaque sénior concerné recevra dans sa boîte aux lettres le bulletin d'inscription au repas qui devra impérativement être retourné en mairie.

Il est convenu que les anciens qui sont dans l'incapacité de se déplacer auront la possibilité de se faire livrer le repas à domicile.

Nous espérons que nos anciens participeront nombreux à ce moment de convivialité.

Subventions diverses

La commune renouvelle ses subventions annuelles à l'identique des années précédentes :

- 20 € pour la Sécurité Routière ;
- 310 € pour le club des anciens ;
- 441 € pour la bibliothèque ;
- 20 € pour les anciens combattants.

Délestage électrique

Le préfet a adressé aux communes un courrier de sensibilisation aux risques liés à d'éventuels délestages électriques. Ceux-ci pourraient intervenir durant l'hiver par tranches de 2 heures maximum, soit le matin entre 8h et midi, soit le soir de 18 à 20h.

En préparation d'éventuelles coupures de courant, les habitants de la commune sont invités à se signaler ou à signaler à la Mairie les situations de vulnérabilité suivantes lorsqu'ils en ont connaissance :

- personnes âgées seules et sans famille à proximité ;
- familles avec de très jeunes enfants ;
- personnes fragiles du fait d'une pathologie ;
- personnes dépendantes d'un dispositif médical nécessitant une alimentation électrique, etc.

La commune étudiera la possibilité de créer un « hôtel de chaleur » à la MPT en cas de nécessité, c'est-à-dire un lieu où les gens peuvent se réfugier et trouver chaleur et boissons chaudes si une longue coupure d'électricité survenait.

Informations diverses

- Les vœux du maire seront organisés à la MPT le samedi 14 janvier à 11h ;
- La commune a signé pour l'année à venir la convention confiant l'entretien de ses bouches à incendie au Syndicat du Val de l'Ognon ;
- L'espace de la commune sur l'application Intra Muros est fonctionnel. Les organisateurs d'événements sont invités à les signaler via l'application (rubrique « Boîte à idées » puis « Partager vos actualités »). Les entreprises et artisans peuvent également se signaler par le même moyen s'ils souhaitent être référencés sur l'application.

Rappel : Intramuros est une application gratuite à télécharger sur son téléphone. Elle permet d'être informé des manifestations qui se déroulent sur Audeux mais aussi sur Champvans, Champagney, Pouilley etc. Vous avez aussi accès par cette application aux horaires de votre déchetterie, au calendrier de ramassage des ordures ménagères ...